

Entre nous



RÉNÉ Bruno

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - ZINGUERIE - COUVERTURE

Quartier Bellon, 07000 ST-PRIEST
Tél. 04 75 65 82 67

S.O.S. DUROCH

RAMONAGE

- cheminée
- chaudière



AUBENAS - ZI Ripotier h¹ - Tél. 04 75 35 18 70 - Fax 04 75 93 03 42
PRIVAS - Z.I. du Lac - Tél. 04 75 65 85 43

VIDANGE

- fosses septiques
- cuves mazout
- débouchage hte pression
- canalisation
- assainissement
- location minipelle
- location nacelle 16 m.
- location compresseur

Mme Suzanne CANNARD

Bar des Cévennes

2, Cours de l'Esplanade
07000 PRIVAS

Lucien GARNIER ART et JARDINS

Création - Entretien - Arrosage intégré

Quartier Gouvernas
07000 ST PRIEST

☎ 04 75 64 36 74
Fax 04 75 65 85 25

Entre nous

Voici parvenu chez vous en ce début d'année le n° 3 d'*Entre nous*. Nous aurions souhaité qu'il paraisse plus tôt, mais les membres du comité de rédaction, engagés par ailleurs sur de nombreux dossiers et projets au sein des diverses commissions, ont eu quelques difficultés à dégager du temps pour rédiger toutes les informations qu'il contient.

Ce bulletin conserve sensiblement la même composition que les précédents, puisqu'il semble que celle-ci convient aux Saint-Priéroux. Nous restons cependant attentifs à toute suggestion en vue d'améliorer notre journal.

Comme prévu, nous intégrons à ce bulletin un article à caractère historique sur notre commune : il s'agit d'un récit d'un Saint-Priéroux, aujourd'hui expatrié, qui nous livre des souvenirs d'un 11 août 1944 alors qu'il était enfant. Nous serions ravis que cette initiative en déclenche d'autres et, qu'à chaque parution d'*Entre nous*, nous puissions vous livrer un brin d'histoire de SAINT-PRIEST. Alors, à vos plumes les Aînés !...

En espérant que ce n° 3 contribue efficacement à votre information et qu'il vous trouve en bonne santé en ce début d'année, nous vous adressons, Chers Lecteurs, nos meilleurs vœux pour vous et vos familles.

Le comité de rédaction

Nous vous rappelons que l'édition d'*Entre nous* est possible grâce à la participation de nos annonceurs ; nous vous invitons à leur réserver votre préférence.

SOMMAIRE

5	Le billet du Maire
6	Fête des Sources : bilan et perspectives
9	Conseil Municipal
10	Organigramme communal
11	Paroles d'associations
12	Assainissement
15	1997 : Projets d'agrandissement et adaptation pour la Salle des Fêtes et le cimetière
17	Souvenirs d'août 1944 à Saint-Priest
19	Etat civil 1996
21	Informations pêle-mêle
22	Tarifs de l'eau potable pour 1997

Journal municipal "Entre nous" n°3
Directeur de la publication : Yves Chastan
Comité de rédaction municipal
Photo de couverture : Gil Breyse
Maquette et impression : Imprim'express - Privas
Dépôt légal 1^{er} trimestre 97

LA MARQUINETTE

Pâtisserie - Confiserie
A. NIEDDU

1, rue Croix du Roure - 07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 14 33

Ardèche Immobilier



Vend, loue et gère



**52 Agences F.N.A.I.M.
en Drôme-Ardèche**

**25, rue de la République
07000 PRIVAS**

☎ 04.75.64.20.90 Fax. 04.75.64.50.60

Ets CHAZALON et Cie

Maurice NURY

Menuiserie Générale

La Calade - 07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 14 32 - Fax 04 75 64 00 38

Mr. Bricolage

On peut compter sur lui

Z.I. Le Lac - 07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 33 21

chez Mr Bricolage à Privas c'est aussi
LES MATÉRIAUX DU BATIMENT.



LE BILLET DU MAIRE

L'année 1996 est achevée, 1997 est à présent engagé. L'occasion en ce début d'année d'un regard en arrière pour poursuivre ensemble notre chemin à SAINT-PIERRE...

Pour l'équipe municipale, l'année 1996 a été dense :

- Les 6 commissions municipales ont tenu une cinquantaine de réunions (voir pages 8 et 9), soit en moyenne une par semaine.
- Le Conseil Municipal s'est réuni à cinq reprises.
- Le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) dont le fonctionnement est autonome a, lui aussi, fait preuve d'une belle énergie.

Tous les élus ont participé régulièrement à ces différents groupes de travail pour élaborer des propositions soumises au Conseil Municipal. Beaucoup d'entre eux se sont vu confier des responsabilités (dossiers, suivi de chantiers, représentation extérieure...) qu'ils ont assumées au mieux. Ceci me permet de vous dire que notre commune peut compter sur une équipe de 15 élus, décidés à avancer ensemble au service de la collectivité et qui considère pour cela que le travail en groupe est son meilleur atout.

Au niveau du budget, l'année 1996 se caractérise par :

- Un respect des prévisions du budget général en fonctionnement (l'ajustement par le budget modificatif fin 1996 porte en effet sur 20 000 F pour 2 100 000 F de dépenses prévues, soit moins de 1% d'écart).
- Une reprise raisonnée de l'investissement dans un souci de maintien et modernisation de nos équipements. A ce jour, une grande partie des programmes est réalisée ou engagée (le total portant sur 2 200 000 F au budget général). On peut citer notamment les interventions sur voirie (signalétique de quartiers, reprise de bicouche, réparations des dégâts d'orage 1995), l'amélioration de la cour d'école, la réalisation du plateau multisports au stade, l'installation du chauffage au gaz à l'église (en partenariat avec le Comité Paroissial...).

- L'ouverture du nouveau budget (M 49) spécifique à l'eau et l'assainissement avec le constat d'une baisse sensible des recettes d'exploitation du service de l'eau (pas de sécheresse marquée). Pour 1997, ce déficit sera compensé par l'ajustement des tarifs votés en décembre par le Conseil Municipal (voir encadré à ce sujet).

En 1996, notre réseau d'adduction d'eau potable a fait l'objet d'un diagnostic qui débouchera, dès 1997, sur un programme d'interventions pour résorber les fuites et pallier aux insuffisances de certaines canalisations. Il s'est doté d'un poste de javellisation à Lascombes (imposé par la réglementation sanitaire). Il a réintégré les conduites des Mines (dépendantes jusque là du réseau privadois) à l'occasion des travaux de pose du collecteur d'assainissement.

Du côté «égouts» Saint-Pierre est désormais une commune desservie (certes très partiellement !) par un réseau collectif conduisant les eaux usées vers la station de traitement intercommunale en construction. De nouvelles antennes seront réalisées au 1^{er} semestre de cette année (Belon, Fraysse, amorce du CD 507 avec franchissement du pont d'Ouvèze) permettant à de nouveaux usagers de rejoindre les 50 maisons ou logements actuellement branchés. L'instauration de la nouvelle redevance d'assainissement applicable aux usagers raccordés (décision du Conseil Municipal du 16 décembre 1996) est donc devenue nécessaire pour permettre d'assumer ces lourds investissements, désormais indispensables, ainsi que leur fonctionnement et par là envisager l'avenir (extension et rentabilisation du réseau).

1997 verra donc en toute logique la poursuite des programmes engagés avec le souci de coller au mieux à nos capacités budgétaires qui augmenteront peu.

Mais cette nouvelle année devrait être également marquée par l'avancement de projets déjà réfléchis et préparés en 1996 : agrandissements et adaptations de la Salle des Fêtes et du cimetière (voir article page 15), études préalables au Plan d'Occupation des Sols, mise en place du schéma global d'assainissement, développement de l'action intercommunale ... Ajoutons à cela le lot des «affaires courantes» et indispensables au bon fonctionnement de l'existant et nous voilà au pied d'une année encore bien dense !

Nous essaierons, malgré la modestie de nos moyens financiers, qui ne permettent aucunement le luxe ou le superflu, de satisfaire au mieux les besoins de notre collectivité, en cernant quelques priorités. Nous comptons, pour cela, sur le travail des élus mais aussi beaucoup sur l'engagement et la compétence largement démontrés de nos «employés communaux» (mairie, réseaux, écoles, ordures ménagères...). C'est d'eux que dépend, dans les faits, le fonctionnement au quotidien de la commune et la qualité des services rendus à vous tous.

Permettez-moi aussi de former le vœu qu'à travers les activités et occasions de rencontre proposées par nos associations les Saint-Priérois puissent se retrouver tout au long de l'année pour de bons moments de convivialité.

C'est, à n'en pas douter, dans cet esprit que devrait se tenir la 2^{ème} Fête des Sources en fin d'été prochain.

En mon nom, en celui de l'ensemble des élus de SAINT-PIERRE que je remercie pour leur travail et leur soutien, je vous présente à toutes et tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année avec une pensée particulière pour ceux que la vie a éprouvé ou éprouve encore, et notamment pour les familles connaissant des difficultés liées au chômage ou à la maladie.

Cordialement.

Yves CHASTAN

FETE DES SOURCES

Notre n° 2 d'Entre nous vous avait présenté, dans l'été, le programme de notre 1^{ère} **Fête des Sources**.

Cette manifestation, initiée par l'équipe municipale (commission Vie Associative) et mise en œuvre avec le renfort efficace de l'ensemble des associations a été un temps fort de la vie de notre commune en 1996. Elle a, globalement, bien répondu aux objectifs que ses organisateurs visaient :

- Animer notre village pendant un week-end et offrir un temps privilégié de rencontre et convivialité aux Saint-Priéroux.
- Contribuer à la recherche d'une identité pour notre commune, en développant son image d'espace naturel riche de sa diversité et de ses sources.

Diverses appréciations convergentes sur la fréquentation de ce week-end de fête nous permettent d'annoncer que notre village a accueilli entre 2 et 3000 visiteurs. Pour une première, ce n'est pas mal, bien que ce critère ne soit pas essentiel et ne fasse pas l'objet de recherche d'un record ...

Non, la plus belle réussite de cette fête est d'avoir intéressé, concerné la quasi totalité des Saint-Priéroux et beaucoup de nos voisins.

Le succès réside également dans la manière : la **Fête des Sources** a été portée par une soixantaine de femmes et d'hommes issus de toutes les associations et de l'équipe municipale, dans un esprit de collaboration et avec l'envie de relever un défi. Alors, mesdames et messieurs, bravo ! ... Votre essai est transformé et votre exemple dans l'action vaut bien des discours !

Bilan par les organisateurs eux-mêmes :

Afin d'analyser objectivement le déroulement et l'organisation de la **Fête des Sources**, ses responsables ont tenu une réunion bilan. Voici, en résumé, les principaux enseignements :

• **COURSE PEDESTRE** : Boucle de 12 Kms

Points forts :

- coureurs satisfaits
- convivialité de l'accueil
- bonne mobilisation des bénévoles
- parcours bien signalé

Points faibles :

- participation en deçà des espérances (en conséquence déséquilibre du budget)

- la décision tardive n'a pas permis la parution sur le calendrier officiel des «courses hors stade»

- la presse n'a pas été assez informée

• **PETANQUE** : Concours en doublette

Points forts :

- très bonne participation (56 doublettes)
- beaucoup de clients à la buvette
- déplacement des familles de joueurs

Suggestions :

- à déplacer au dimanche ou à doubler (un concours le samedi, un le dimanche)

• **MARCHÉ** : Produits fermiers et artisanaux

Points forts :

- bonne participation (21 exposants - vendeurs)
- marché varié et typé
- anime le village et invite à le découvrir (pour les visiteurs)

Points faibles :

- un démarrage à 10 h 00 aurait suffi (et non 8H00)
- temps particulièrement défavorable (bourrasques)
- dommage de terminer à 13 h 00

• **BOUTEILLES** : bouteilles d'eau de Vals (sponsor n° 1) sérigraphiées

Points forts :

- la bouteille est belle
- l'objet souvenir a plu aux Saint-Priéroux
- l'opération a fourni le dessin fédérateur de la Fête des Sources

Points faibles :

- les visiteurs (hors Saint-Priest) n'ont que très rarement acheté la bouteille, donc moins de recettes que prévues
- le prix n'était-il pas trop élevé ?

• **CONCOURS PHOTO** : sur le thème de l'eau

Points forts :

- très bonne participation

- prix du public apprécié

Points faibles :

- publication des résultats dans la presse trop discrète

• **EXPOSITIONS et CONFERENCE**

Points forts :

- participation élevée (400 personnes environ)
- visite des expositions par les enfants de l'école (3 classes)
- conférence très intéressante

• **COURSE DE BROUETTES** : brouettes décorées, parcours à travers le village

Points forts :

- bonne participation pour une première année
- public nombreux et ravi par le côté spectaculaire

Points faibles :

- les spectateurs ne suivent pas le parcours qui pourrait être plus resserré



• **RANDONNÉES DÉCOUVERTES** : sur le thème de l'eau et des sources dans la commune (2 boucles)

Points forts :

- assez bonne participation (près de 50)
- participants très satisfaits
- aspect très pédagogique sur le réseau d'eau potable de notre commune

Points faibles :

- absence de randonnées en après-midi

• **BUVETTE**

Points forts :

- très bonne organisation
- résultats au-delà des prévisions

• **REPAS**

Points forts :

- rapport qualité-prix très bon

Points faibles :

- préparation trop lente

• **JEUX DE PISTE**

Points forts :

- bonne participation (environ 60)
- petits lots appréciés par les enfants
- questionnaire sur le village très intéressant

Points faibles :

- les circuits les plus longs n'ont pas été utilisés
- information insuffisante
- au démarrage, «concurrence» avec la course de brouettes

• **PARKINGS**

Points forts :

- assez vastes, pas de problème de place
- bien signalés

Points faibles :

- pas assez de bénévoles, donc très contraignant pour ceux qui en ont assumé la charge

• ANIMATION SONO

Point fort :

- un roulement d'animateurs, c'est bien

Point faible :

- le village n'est pas sonorisé

• APPRÉCIATION GÉNÉRALE

Points forts :

- fête très variée, intéressant un large public
- la date est intéressante car les vacanciers sont rentrés et il n'y a pas à celle-ci d'autres «grandes fêtes de village» dans la région

Points faibles : - la signalétique de la fête (annonces des activités et animations) est insuffisante

- manque de bénévoles pour certaines opérations (rangement, remise en ordre, notamment)

- beaucoup de visiteurs se sont déplacés le dimanche après-midi : la fête était finie.

• SUGGESTIONS pour une éventuelle 2^{ème} édition

- Tirer le meilleur parti de l'expérience acquise en 1996 et du bilan objectif de cette première fête
- Elargir le nombre des bénévoles, en recrutant hors associations toutes les «bonnes volontés»
- Trouver quelques animations nouvelles pour renforcer l'intérêt et la curiosité du public



DERNIERE MINUTE :

L'association «Fête des Sources» vient de tenir son Assemblée Générale le 17 janvier à la mairie.

Plus de quarante personnes issues des associations et de la municipalité ont participé dans une ambiance cordiale à cette rencontre au cours de laquelle il a été décidé de tenir la 2^{ème} édition de la **Fête des Sources** les 30 et 31 août 1997.

L'assemblée a validé le bilan que les responsables avaient dressé à l'automne 1996, a pris connaissance du résultat financier définitif de la première fête, soit un solde positif de 12 526 F. Elle a procédé, également, au renouvellement de son Conseil d'Ad-

ministration de 18 membres qui sont :

Françoise BOURGUET, Gil BREYSSE, Laurent CHASSIGNOL, Ginette COSTE, Odile COTTE, Roselyne CREUX, Marie-France DELARBRE, Nadine ETIENNE, Pierre FAURIE, Lucien GARNIER, Monique GILOUX, Claude ISSARTEL, Martine JOUAN, Jean-Claude EVESQUE, Jean-Louis MITIFIOT, Danielle PONSONNET, Babeth RIVIER, Jean-Marie ROBERT.

Une prochaine réunion du Conseil d'Administration le 6 février 1997 à 20 h en mairie désignera le Bureau de l'association en amorce des travaux de préparation de l'édition 1997.

CONSEIL MUNICIPAL & COMMISSIONS

Dans le courant du 2^{ème} semestre le Conseil Municipal s'est réuni 3 fois et a pris 20 délibérations (soit 5 réunions et 46 délibérations pour l'année 1996).

• Le 22 juillet 1996 :

- Réaménagement de la dette auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.
- Confirmation d'embauche d'une secrétaire à temps partiel.
- Agrandissement du cimetière communal : maîtrise d'œuvre confiée à la D.D.E.
- Motion concernant la mise en œuvre de la directive habitats (réseau Natura 2000).
- Vœu concernant les restrictions budgétaires sur la protection de la forêt méditerranéenne.

• Le 14 octobre 1996 :

- Travaux d'assainissement 1996 : approbation de l'avant projet dressé par la D.D.A.F., choix de la procédure de mise en concurrence par marché négocié, autorisation au maire pour entreprendre et signer.
- Embauche de personnel en C.E.S.
- Cession pour la voirie communale.
- Constitution d'une commission communale d'aménagement foncier.
- Demande de subvention pour travaux d'adduction en eau potable en 1997.

- Demande de subvention au Conseil Général pour extension du cimetière.
- Transfert de crédit pour acquisition du terrain nécessaire à l'extension du cimetière.

• Le 16 décembre 1996 :

- Décisions modificatives du budget 1996.
- Indemnité de conseil au receveur municipal.
- Tarification des services publics, eau et instauration de la redevance d'assainissement.
- Mode de dévolution des travaux d'extension du cimetière. Choix de la procédure de marché négocié.
- Travaux d'assainissement : maîtrise d'œuvre confiée à D.D.A.F.
- Travaux d'assainissement : attribution du marché négocié à l'Entreprise BERTHOULY.
- Schéma global d'assainissement : principe de réalisation avec appui technique de la D.D.A.F., sous réserve d'aide de 70% du Conseil Général.
- Eau potable : autorisation au maire pour dépôt des dossiers de subventions.

• Commissions municipales :

Les 6 commissions ont poursuivi les réflexions et travaux engagés au 1^{er} semestre, conformément aux informations fournies dans le n° 2 d'Entre nous.

Pompes Funèbres - Marbrerie BACONNIER Joël

AGREMENT PREFECTORAL DU 8 FEVRIER 1994
INTERVENTION SUR TOUT LE TERRITOIRE NATIONAL



Une équipe de professionnels à votre écoute 24h/24h

4, cours St Louis - 07000 PRIVAS

☎ 04 75 64 19 20 - 04 75 64 19 21

ORGANIGRAMME COMMUNAL

LES ELUS

- Yves CHASTAN - Maire
- Philippe MAZADE - adjoint - chargé du budget, des finances et des activités économiques
- Bernard CABROL - adjoint - chargé des réseaux, services et travaux
- Gil BREYSSE - adjoint - chargé de l'école, de l'enseignement et de la communication
- Danielle PONSONNET - adjointe - chargée de la vie associative, de la culture et de la solidarité communale.
- Etienne BRUN, Laurent CHASSIGNOL, Alain CHAUSSIGNAND, Philippe CORTIAL, Patrick GRANJON, Pierre GUIGUET, Martine JOUAN, Jacques MERCHAT, Bruno PONCET, Josiane RÉNÉ - conseillers municipaux.

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

- *Finances, Budget* : animée par Philippe MAZADE
- *Ecole, Enseignement* : animée par Gil BREYSSE
- *Urbanisme, Environnement* : animée par Alain CHAUSSIGNAND (y compris suivi études P.O.S.)
- *Réseaux, Services* : animée par Patrick GRANJON (NB : plus particulièrement chargé du lourd dossier « assainissement ») et Bernard CABROL
- *Vie Associative, Sportive et Culturelle* : animée par Martine JOUAN et Danièle PONSONNET
- *Travaux, Bâtiments* : animée par Jacques MERCHAT (dont suivi dossier cimetière).

COMMISSIONS REGLEMENTAIRES

- C. C. A. S. (Centre Communal d'Action Sociale) : animée par Laurent CHASSIGNOL
- Commission d'appel d'offre : présidée par Yves CHASTAN.

COMITES CONSULTATIFS ET AUTRES GROUPES DE TRAVAIL

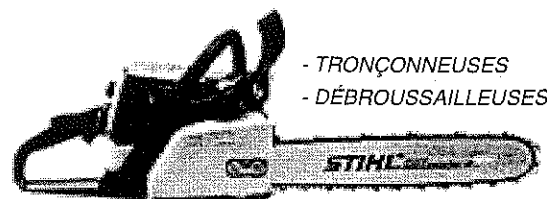
- Aménagement de l'espace scolaire : animé par Gil BREYSSE
- Projet Salle des Fêtes : animé par Martine JOUAN et Danièle PONSONNET

LE PERSONNEL COMMUNAL

- Secrétariat de mairie : Agnès JOURDAN et Yvonne CHAREYRE
- Travaux, réseaux, bâtiments : Michel CHAMBON et Michel MOUTON
- Ecole :
 - Garderie, appui aux enseignants : Monique GUERIN, Djamila MOHAMMEDI (C.E.S.), Muriel CROS, Sandrine DEFUDE (remplacement)
 - Repas, service : Monique FARGEON, Jeanine ROUMEZIN, Djamila MOHAMMEDI, Sandrine DEFUDE
 - Entretien, nettoyage : Jeanine ROUMEZIN, Alice NURY, Djamila MOHAMMEDI, Muriel CROS, Sandrine DEFUDE
- Ménage Mairie : Alice NURY
- Collecte ordures ménagères : André DURAND (présentation de service) (suivi par Bruno PONCET)

QUINCAILLERIE BLACHIER

1, Place Victor Hugo - PRIVAS
Tél. 04 75 64 11 57



STIHL®
N° 1 mondial

UN SPÉCIALISTE A VOTRE SERVICE

PAROLES D ASSOCIATIONS

Informations publiées par les associations de SAINT-PIREST

■ ASSOCIATION DETENTE OMNISPORT ET RENCONTRE

L'association, dont le cœur de l'activité est la pratique de la gymnastique volontaire, compte cette année 121 licenciées.

Les adhérentes ont le choix entre 5 séances animées bénévolement par Ginette COSTE :

- Lundi : 17 h 45 (gym douce)
18 h 55
- Mercredi : 18 h 05
19 h 15
20 h 25

L'activité se déroule tout au long de l'année, sauf pendant les vacances de Noël.

Une balade est proposée chaque samedi après-midi. Rendez-vous à 13h45 devant l'école, pour une marche d'environ 3 heures.

Calendrier des manifestations à venir :

- 02 février Sortie de ski
- 15 mars Soirée dansante
- 06 avril Balade familiale
- 08 mai Balade familiale
- du 17 au 20 juin (week-end de Pentecôte) : Projet de voyage
- 02 juillet Randonnée familiale, pique-nique.

Appel : Quelques amateurs de danses folkloriques et traditionnelles souhaitent lancer cette activité dans notre commune avec, pourquoi pas, une première représentation à la prochaine Fête des Sources.

Les intéressés (femmes, hommes, enfants) peuvent contacter Roselyne CREUX au village.

■ AMIS DE L'ECOLE

L'association a tenu son assemblée générale le 11 octobre et vous communique les dates des manifestations des prochains mois :

- 27 mars : Carnaval avec participation souhaitée des parents
- mai (date à préciser) : Tournoi de foot
- 22 juin : Fête champêtre.

Comme chaque année, « Les Amis de l'Ecole » ont offert un goûter et un spectacle aux enfants à l'occasion de l'arbre de Noël.

■ A. C. C. A.

Un bon bilan pour les chasseurs au regard de la saison 1996/1997 :

- Pour le chevreuil, les 4 bêtes autorisées ont été rapidement abattues vu la prolifération de l'espèce.
- Pour le sanglier, c'est une bonne campagne en lien direct avec l'augmentation du cheptel, malgré le fait qu'à SAINT-PIREST le sanglier ne soit chassé que 3 jours par semaine.
- Pour le lapin et le lièvre, résultat plus mitigé dû, peut-être, à une pression de chasse un peu trop forte : c'est-à-dire un grand nombre de chasseurs par rapport à la superficie de notre commune.
- Les lâchers de faisans et perdreaux ont donné l'occasion à certains chasseurs de voir que leur adresse au tir était encore bonne.
- Pour le gibier de passage, un accord intervenu permet la chasse jusqu'au 28 février 1997 sur plus de 20 A. C. C. A. situées au sud de l'Escrinet.

Les chasseurs Saint-Priérois savent que la nature leur permet d'exercer leur sport et loisir favori et s'attachent donc à la préserver.

L'ASSAINISSEMENT A SAINT PRIEST

OU LE DÉBUT D'UNE "HISTOIRE D'EAUX... USÉES"

Si le titre prétend susciter quelques sourires, le contenu de cet article sera beaucoup plus sérieux : en effet, SAINT-PRIEST figure désormais au nombre des communes dotées d'un premier tronçon de réseau d'assainissement. Une aventure qui ne fait que commencer et qui conditionnera en partie son développement dans les années à venir.

■ Quelques rappels du contexte «réglementaire» :

• Pour les usagers :

Le principe est l'obligation de raccordement pour tous les usagers sur le réseau collectif dès lors qu'il est établi en limite de propriété et qu'il est possible de s'y connecter par un accès direct ou par l'intermédiaire d'une voie privée ou servitude de passage (Code de la Santé Publique -art. L.35-5).

• Pour les communes :

La gestion et l'entretien des réseaux d'assainissement et stations d'épuration sont des dépenses obligatoires pour les communes (Code des Communes). Une loi du 29 novembre 1965 - art. 75 - précise que «les réseaux d'assainissement et les installations d'épuration publics sont financièrement gérés comme des services à caractère industriel et commercial».

L'exploitation du service public d'assainissement est retracée dans un budget particulier distinct du budget général de la commune (ce budget a été mis en place à SAINT-PRIEST en 1996, pour la 1^{ère} fois) : le principe est que les dépenses de ce service doivent être équilibrées par ses recettes.

Toutefois, les communes sont autorisées à «subventionner» ce service par une participation du budget général, notamment si le coût des charges d'exploitation est tel qu'il aboutirait à fixer une redevance d'un niveau excessif pour les usagers raccordés.

S'agissant de cette redevance, due par les usagers desservis, ses conditions de mise en place, de perception et d'utilisation ont été fixées par un Décret du 24 octobre 1967. Les produits de cette redevance servent à couvrir les dépenses du service d'assainissement telles que : charges de fonctionnement, y compris de personnel, dépenses d'entretien du réseau et installation, charges d'investissement (intérêts d'emprunts...).

Ce même Décret précise que la «redevance» est assise sur le volume d'eau prélevé par l'utilisateur du service sur le réseau public de distribution d'eau potable (ou sur toute autre source d'approvisionnement).

■ Ce qui est réalisé ou engagé :

• Station d'épuration intercommunale de PRIVAS - SAINT-PRIEST - VEYRAS :

réalisée dans le cadre du Syndicat «Ouvèze Vive», elle représente un investissement de plus de 25 millions de Francs H. T. subventionné à environ 80% (Communauté Européenne, Etat, Région, Département et Agence de l'Eau). La quote-part de SAINT-PRIEST s'élève à environ 7,5% du montant de l'autofinancement restant à la charge du Syndicat. La station doit être opérationnelle vers la fin du printemps 1997, mais il reste à déterminer son mode de gestion (régie directe par le Syndicat ou affermage à une société) et le calcul définitif de la répartition des charges entre les communes.

• Construction des conduites d'assainissement :

amorcée en 1995 par la montée de l'Ecole des Mines, la construction du réseau s'est intensifiée en 1996 par la réalisation du collecteur principal le long du CD 7, du pont Mouton jusqu'au sud-est de Belon, dans le cadre d'un programme réalisé avec le Syndicat «Ouvèze Vive» et concernant à 80% SAINT-PRIEST (coût : environ 3 MF). Plusieurs petites antennes ont également été installées directement par la commune et d'autres vont être engagées et se poursuivre cet hiver et au printemps : quartier Belon, amorce de la conduite du CD 507 avec franchissement du pont d'Ouvèze (bas du Serre d'Ajoux), Fraysse... représentant une longueur de 2,5 Kms, ce réseau d'égouts communal desservira 70 foyers pour un coût global de 3 950 000 F de travaux.

Leur couverture financière est assurée de la façon suivante :

- Subventions : (C.E.E., Etat, Région, Département, Agence de l'eau) 2 300 000 F (58%)

- Autofinancement du budget général de la commune (B.P. 96) 320 000 F (8%)

- Emprunts contractés pour le compte du service (commune et Ouvèze Vive) 755 000 F (19%)

- Participation des particuliers (branchements) versée sur 2 ans 575 000 F (15%)

■ Coût et financement du service d'assainissement :

Le coût du service comprend les charges d'investissement ci-dessus (notamment les frais financiers des emprunts) et les coûts de fonctionnement de l'ensemble (réseau communal et station d'épuration intercommunale). Cette charge serait trop lourde pour

la faire supporter aux seuls usagers actuellement desservis ou raccordables qui, par ailleurs, contribuent aux investissements en versant des «droits de branchement» lors de leur raccordement au réseau (7000 F pour les maisons existantes).

La simulation du coût réel du service sur une année pour 70 foyers et un volume prévisionnel d'eau consommée de 10 500 m³ représente en effet :

• Investissements :

- Charges fixes de la station
48 000 F ➡ 4,57 F/m³

- Charges fixes de la conduite intercommunale
66 000 F ➡ 6,29 F/m³

- Charges fixes de la conduite communale
10 000 F ➡ 0,95 F/m³

• Fonctionnement :

- de la station (estimation à +/- 10% près)
35 000 F ➡ 3,33 F/m³

- entretien du réseau de collecte des eaux usées
5 000 F ➡ 0,48 F/m³

Montant total

164 000 F ➡ 15,62 F/m³

(estimation pour une année pleine de fonctionnement)



On constate que le coût du seul service d'assainissement représente plus de 15 F/m³ pour les 70 usagers raccordés (moins de 1/4 de la population) : ceci s'explique, notamment, par le remboursement des emprunts sur 15 ans pour des travaux qui s'amortissent sur 30 à 50 ans, notre commune devant simultanément réaliser ses premiers réseaux de collecte, payer une part importante de la conduite intercommunale et participer, au prorata de sa population, à la construction de la nouvelle station d'épuration.

C'est pourquoi, comme la loi l'y autorise, le Conseil Municipal a décidé d'atténuer la charge normalement imputable aux usagers du service en attribuant une subvention à ce dernier (soit un montant de 290 000 F en 1996).

Sur la base de l'ensemble de ces éléments, et en tenant compte aussi de la nécessité absolue de prolonger, progressivement, le réseau d'égouts communal, le Conseil Municipal a institué, comme prévu par la législation en vigueur, la «redevance d'assainissement collectif» : le barème ci-dessous a été retenu par délibération prise, à l'unanimité, le 16 décembre 1996 :

1°) - Part fixe :

300 F pour l'abonnement annuel au service.

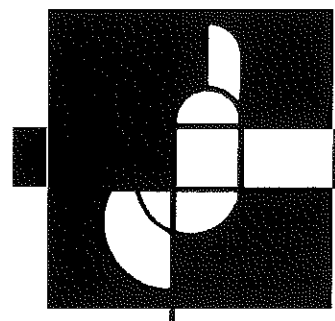
2°) - Part proportionnelle à la consommation :

- Consommation de 0 à 100 m³ ➡ 5,5 F/m³
- Consommation de 101 à 300 m³ ➡ 8,5 F/m³
- Consommation supérieure à 300 m³ ➡ 5,5 F/m³

Ce qui donne un prix moyen au m³, pour le service assainissement de :

Consommation (m ³)	Prix (m ³)
50	11,50
100	8,50
150	8,50
200	8,50
300	8,50
300	8,50
400	7,75
500	7,30

Il faut noter que le «prix moyen», correspondant à environ 8,50 F pour les tranches de consommation les plus courantes (entre 100 et 300 m³), représente moins de 60% du «coût de revient réel» du service (environ 15,60 F) : pour équilibrer les comptes, le complément devra être assuré par un financement du budget général de la commune, ce qui restreindra sa «marge de manœuvre» (autofinancement).



laboratoire photos couleur

W. Lhermenier

express-color

photos couleur en 1 h.

Place de l'Hôtel de ville, B.P. 127

07001 PRIVAS CEDEX - Tél. 04 75 64 21 09

HYPER U

Alissas

Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 19h30
et le samedi de 8h30 à 19h30

☎ 04 75 64 60 55

CENTRE
DE
LAVAGE
OUVERT 7/7 JOURS
de 6h à 22h

24/24h

U

CAFETERIA

FESTODINE

OUVERT 7/7 JOURS de 11h à 22h

☎ 04 75 64 76 73

CENTRE COMMERCIAL **CLEF du SAC**

Maçonnerie
Plâtrerie



ETIENNE Frères

60, route des Mines
07000 PRIVAS

☎ 04 75 64 45 56 - 04 75 65 83 62

*Yvonne
Coiffure*

Rue de la République
07210 CHOMÉRAC

Tél. 04 75 65 13 68

PROJET D'AGRANDISSEMENT ET D'ADAPTATION

■ LE CIMETIERE :

Le dossier technique de ce projet est, à ce jour, prêt. Les travaux devraient donc débuter au 1^{er} semestre de cette année après l'achat du terrain dans les toutes prochaines semaines, pour la réalisation d'une 1^{ère} tranche.

Cette opération est évaluée à 510 000 F (hors achat du terrain) et consiste en une extension du cimetière existant côté nord. Pour cela, nous bénéficions d'une aide de 125 000 F du Département pour la partie programmée.

Cette première extension ne consommera pas la totalité du foncier acheté par la commune, laissant ainsi, si besoin est, dans quelques années, la possibilité d'une nouvelle extension côté ouest.

Le projet global prévoit :

- La création de 20 concessions simples (2 corps) et 35 concessions doubles (4 corps).
- La réalisation d'un columbarium et d'un jardin du souvenir.
- La reprise du mur de soutènement du cimetière existant avec enduit 3 couches.
- La stabilisation et le revêtement en bicouche de l'ensemble des allées.

■ LA SALLE DES FÊTES :

La réflexion engagée par la commission Vie Associative et prolongée par la concertation avec les associations de la commune (comité consultatif) a permis :

- L'établissement d'un premier cahier des charges précisant les besoins (surfaces équipements annexes) et les aspects réglementaires.
- Le choix du site proposé et validé par le Conseil Municipal.

L'opération sera donc une extension de la Salle des Fêtes existante, pour une salle polyvalente d'environ 400 à 450 m² (annexes comprises).

Pour mener cette opération la commune pourra compter sur des aides de l'Etat au titre de la D G E et du Département grâce au dépôt d'un dossier d'intention, dès le printemps 1996.

Aujourd'hui, des contacts ont été pris avec les administrations concernées pour vérifier la faisabilité de ce projet. Une négociation est engagée avec un propriétaire en vue de l'acquisition d'une parcelle voisine susceptible de faciliter la réalisation de l'ouvrage. Les démarches pour confier la maîtrise d'œuvre (y compris projet architectural) à un partenaire compétent sont engagées.

Le 1^{er} semestre 1997 sera donc consacré à la conception du projet, en vue d'un démarrage espéré des travaux à l'automne, après la 2^{ème} édition de la Fête des Sources.

Dans ces prochains mois, des temps de concertation avec les associations sont prévus dans le cadre du comité consultatif sur le projet qui sera établi.

Il seront également nécessaires pour boucler techniquement et financièrement le projet, en fonction de nos possibilités budgétaires (exercices 1997 et 1998).

Pour le choix du site, deux considérations ont été déterminantes :

1° - La volonté de conserver, voire de renforcer, l'activité du village de SAINT-PIEST dans un souci d'équilibre entre le «pôle» Mines et notre village.

La Fête des Sources a montré que notre village pouvait encore vivre des temps forts, et qu'il était agréable et apprécié.

2° - L'aspect économique : notre commune ne disposant pas de réserve foncière pour une implantation sur un nouveau site, il aurait fallu procéder à une acquisition de terrain et à sa viabilisation : opération estimée entre 4 et 600 000 F selon les situations. Ce surcoût n'était pas compatible avec les possibilités financières de notre commune (de plus, cela pouvait poser des problèmes réglementaires : assainissement, permis de construire, ...).

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE GÉNÉRALE

Jérôme BANNIER

Quartier Les Mines
07000 PRIVAS

☎ 04 75 64 76 34

BOULANGERIE - ALIMENTATION

Guy BACONNIER

Les Mines
07000 PRIVAS

Tél. 04 75 64 04 42

"Chez JO"

**BAR
TABAC**

Route des Mines
07000 ST-PRIEST

STOCK ELEC.

Z.I. Le Lac
Avenue Marc Seguin
07000 PRIVAS

Téléphone : 04 75 64 86 69

Télécopie : 04 75 64 76 96

Garage FAURE Francis

*Mécanique - Tolerie - Peinture
Vente véhicules neuf et occasion*

Le Ruissol - 07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 01 35

*ELECTRICITÉ GÉNÉRALE
CHAUFFAGE - ALARMES*

Jacky PERRIER

43, avenue de Coux - 07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 32 97 - Fax 04 75 64 42 40

SOUVENIR D AOÛT 1944 A SAINT-PRIEST

Le 11 août 1944 fut une terrible journée pour les Saint-Priérois et tout particulièrement pour ceux habitant le village. Depuis déjà quelques jours, il était devenu très difficile de se rendre à PRIVAS tant les forces d'occupation avaient renforcé les contrôles aux entrées de la Préfecture ardéchoise (on apprit plus tard que les forces françaises de l'intérieur avaient encerclé la ville).

Dès le début de l'après-midi, un avion allemand survolait, à basse altitude, le village et ses alentours. Personne ne s'affola vraiment de cette situation déjà vécue. Puis, vers 18 heures, un deuxième appareil vint se joindre au premier et ils ne tardèrent pas à passer à l'action. Ils lâchèrent à trois reprises des containers contenant chacun 2 à 300 torpilles. Chaque torpille de 1 kilogramme était équipée d'un détonateur à l'une des extrémités et d'une hélice à l'autre. Le container s'ouvrant dans la chute, libérait les torpilles qui s'éparpillaient sur des centaines de mètres.

Heureusement, à cette heure de la journée, bon nombre de villageois se trouvaient encore dans les champs. Il ne restait au bourg qu'une dizaine de personnes affolées qui s'étaient terrées dans les caves de leurs maisons. Trois d'entre elles, réfugiées au fond d'une grande pièce de la maison DURAND (aujourd'hui maison SOULAVIE), virent une torpille briser une fenêtre pour échouer au milieu de la pièce sans éclater. Il est vrai qu'un certain nombre de ces engins n'explosèrent pas.

Au soir de cette triste journée, très peu d'habitants du village dormirent chez eux, redoutant une nouvelle offensive. Beaucoup bivouaquèrent dans les environs (Clapier, Canonge ...), entendant les avions ronronner encore une bonne partie de la nuit.

On ne déplora aucune victime à SAINT-PRIEST mais pratiquement toutes les maisons furent touchées : murs brisés, toitures endommagées, portes perforées par les éclats. Gustave BREYSSE conserva longtemps, en souvenir, un vieil entonnoir en fer blanc dans lequel un éclat de torpille était venu s'incruster tout au fond de sa cave. Les Saint-Priérois furent tout étonnés de constater que la statue de la Vierge, placée entre le village et la maison paroissiale, était totalement épargnée dans un secteur où le sol était jonché de torpilles. Les jours qui suivirent, l'ensemble des engins non explosés fut récupéré et jeté dans le puits des Evescoux : beaucoup explosèrent dans la chute.

Quelques 48 heures plus tard, on apprenait que les occupants avaient quitté PRIVAS, chassés par les résistants. Le 11 août 1945, Jean DURAND, un villageois, décida de tirer un feu d'artifice depuis le pré de Monsieur LAURENT (cafetier, à l'époque). Tout le village assista au spectacle commémorant ainsi ce triste événement.

J. B.



**AGNÈS
COIFFURE**

MIXTE
à domicile

Quartier Lignol
ST-PRIEST
07000 PRIVAS

04 75 64 49 51

BOUCHERIE - CHARCUTERIE
TRIPERIE - VOLAILLE

VERNET - MOURIER

3, Rue Diane de Poitiers - Tél. 04 75 64 12 15
Rue Porte Neuve - Tél. 04 75 64 23 50
07000 PRIVAS

TOUS LES MATÉRIAUX DU BÂTIMENT

GROS ET DÉTAIL

Ouvert du lundi
au samedi midi

 **lacroix matériaux**

Points de vente :

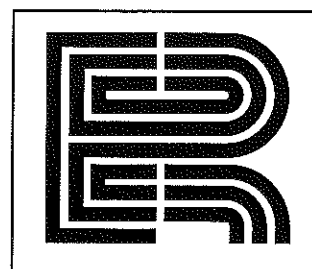
Z.I. Privas
Tél. 04 75 64 33 11
Fax 04 75 64 51 84

Z.I. Le Pouzin
Tél. 04 75 63 80 29
Fax 04 75 85 97 50

CARROSSERIE

SARL VIGNE

Les Bros
07000 COUX
Tél. 04 75 64 56 77



rampa
entreprises

Canalisations sous pression - Assainissement - Feeder de gaz -
Lignes aériennes et souterraines - Télécommunications -
Electrification rurale - V.R.D. - Bâtiment -
Génie civil - Préfabrication

07250 LE POUZIN - B.P. 14 - Tél. 04 75 85 90 90
Fax 04 75 85 89 01 - 04 75 85 89 02

SACER

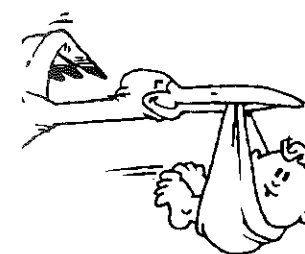
SUD-EST

Travaux routiers
Travaux particuliers
Tennis et Terrains de Sports

Agence du POUZIN

Z.I. - B.P. 17 - 07250 LE POUZIN
☎ 04 75 63 83 00 - Fax 04 75 63 87 88

ÉTAT CIVIL 1996



Naissances

ACCASSAT Rémi, quartier Les Richards, le 3 janvier.
COMBE Olivier, quartier Belon, le 17 janvier.
BREYSSE Noé, quartier Clapier, le 20 janvier.
CHASSIGNOL Camille, quartier Les Eygasses, le 26 février.
GUERRAZ Coralie, quartier Les Mines, le 14 avril.
HAMON Marc, Chalamon, le 22 avril.
REYNIER Noémie, Le Serre d'Ajoux, le 30 avril.
ETIENNE Pierrick, Le Serre d'Ajoux, le 6 juin.
LEVEQUE Florian, quartier Le Fraysse, le 27 août.
ETIENNE Benjamin, quartier Belon, le 3 octobre.
MARTIN Samuel, Le Village, le 19 octobre.



Mariages

DEMOULIN Roger et GINEYS Blandine, le 22 juin.
BACONNIER Mickaël et BONNEFOI Valérie, le 29 juin.
CHAREYRON Eric et BOURRET Béatrice, le 21 septembre.



Décès

AUDOUARD Paul, Chalamon, le 9 septembre.
LEVEQUE Edouard, La Forge, le 23 octobre.
AUDOUARD Simone, Chalamon, le 4 décembre.

VOTRE MAIRIE

est ouverte le lundi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h
le mercredi de 13 h à 17 h
et le vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h

Mmes Jourdan et Charreyre sont à votre disposition
pour vos démarches administratives telles que état
civil, urbanisme, adduction d'eau, locations salle des
fêtes, etc...

Elles sont les collaboratrices permanentes du Maire
et de l'ensemble de l'équipe municipale, n'hésitez pas
à les contacter pour d'éventuels renseignements dans
le domaine de compétence de la mairie.

Les élus n'ont pas maintenu le principe de perma-
nence qui ne semblait pas correspondre à vos besoins.
Ils restent par contre disponibles et prêts à vous ren-
contrer si vous le désirez. Des Rendez-vous peuvent
être pris avec le Maire et les adjoints.. L'organigramme
communal (page 10) vous permet de repérer l'inter-
locuteur correspondant à votre sollicitation. N'hési-
tez pas à le contacter.



Plomberie - Electricité - Serrurerie...

Dom. 04 75 64 67 68

Auto 04 09 37 78 91

Benoît Sibiodon - 07000 ST PRIEST

Pâtisserie Joël PATOULLARD

Meilleur Ouvrier de France

Confiserie Au Palais du Marron

10, rue de la République

Cours de l'Esplanade

07000 PRIVAS

Miroiterie de
Ouvèze

*les produits verriers dans
toutes leurs applications*

6, cours St-Louis
07000 PRIVAS

© 04 75 64 24 40

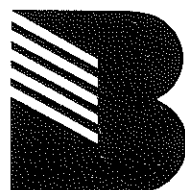
**BEURRES - ŒUFS
FROMAGES - SALAISONS**

PRIVAS FRAIS

LE RUISSOL

Tél. 04 75 64 26 68

BERTHOULY



TRAVAUX PUBLICS

TERRASSEMENT - VOIRIE - RÉSEAUX DIVERS

Siège social : CRUAS (Ardèche)

Centre administratif et industriel

Avenue de Gournier - ZI Sud

B.P. 237 - 26206 MONTÉLIMAR CEDEX

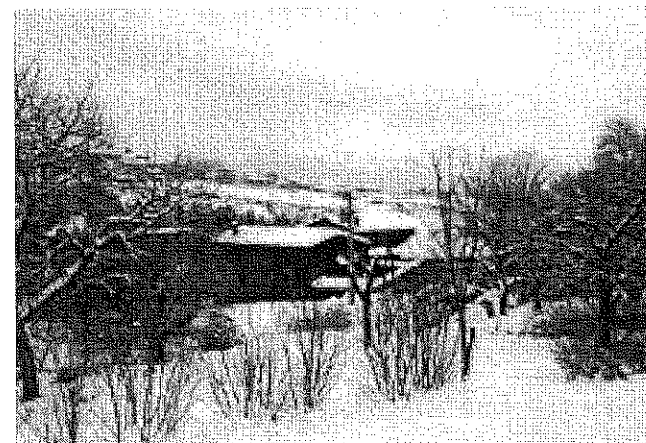
Tél. 04 75 51 85 85

Fax 04 75 01 18 94

INFORMATIONS PÊLE-MÊLE...

■ NEIGE

Notre région a connu en ce tout début d'année, une chute de neige exceptionnelle (de 30 à 50 cm à SAINT-PRIEST). Il faut remonter au particulièrement célèbre hiver de 1970/1971 pour retrouver un enneigement de cette importance. Voilà donc la première expérience du déneigement pour la nouvelle équipe municipale. Celle-ci s'attachera à dresser un bilan général, en analysant objectivement le déroulement des opérations et en intégrant l'ensemble des remarques ou doléances qui lui sont parvenues.



Son souci est, en effet, de progresser en efficacité dans l'intérêt de la collectivité. On retiendra tout de même de cet épisode, l'engagement sans réserve et l'effort déployé par nos employés communaux avec un matériel modeste et malgré quelques avaries mécaniques (une panne de démarreur a fait perdre presque une journée). Pour compléter cet effort, la commune a fait appel à des entreprises privées (niveleuse, chargeur, tracto-pelle) et a pu compter sur l'intervention volontariste de quelques Saint-Priérois dans leur quartier. Force est de constater que les conditions de circulation se sont normalisées beaucoup plus rapidement lorsque les particuliers ont été actifs et solidaires.

■ EQUIPEMENT SPORTS LOISIRS

Un plateau multisports (handball, basket-ball, volley-ball) est venu, ces derniers mois, compléter l'équipement du complexe sportif de Belon. Il est à la disposition de l'ensemble des Saint-Priérois et permet, en outre, aux enfants de l'école la pratique de sports collectifs, comme le mini-tennis, le saut en hauteur ou longueur, etc... Le respect par tous de conditions normales d'utilisation reste la meilleure garantie du maintien en bon état de service de cet équipement. L'accès du plateau aux engins (à moteur...) est donc interdit, tout comme l'escalade des équipements en place.

■ DISTINCTION

A l'occasion de la commémoration du 11 novembre dans notre commune, Monsieur Raymond CASTAN



s'est vu décerner la Croix du Combattant 39/45 par notre maire. En raison du temps particulièrement pluvieux, cette remise de décoration a eu lieu à la salle des mariages, en présence des représentants des autorités civiles et militaires, des anciens combattants, de bon nombre d'élus de

la commune et de la famille de Monsieur CASTAN. Elle s'est prolongée par un vin d'honneur offert par la municipalité.

■ ORDURES NON MENAGERES

Nous rappelons aux Saint-Priérois que notre commune adhère depuis un an à la déchetterie de PRIVAS et que chacun peut donc acheminer vers le centre de collecte EMCO (Z.I. du Lac) ses déchets tels que papiers, cartons, ferrailles, huiles moteur ainsi que les objets encombrants.

Jours et heures d'ouverture : lundi et mercredi de 14 h à 17 h 30 et samedi de 8 h à 12 h et de 14 h 00 à 17 h 30.

Si certains d'entre vous sont dans l'impossibilité de transporter eux-mêmes des objets encombrants, nous les invitons à le signaler en mairie.

Les usagers devront respecter les consignes du gardien et pourront être amenés à justifier de leur domicile.

■ DIVAGATION DES CHIENS

Malgré plusieurs rappels, il semble que sur ce point la situation ne se soit pas vraiment améliorée dans certains quartiers. Conséquence : éparpillements réguliers d'ordures ménagères et le mécontentement croissant des promeneurs. L'image de notre commune est en jeu, et il semble que l'effort volontaire des concernés soit la meilleure solution. Le cas échéant, des mesures devront être engagées pour l'application stricte de la loi.

TARIFS DE L'EAU POTABLE POUR 1997

Par délibération unanime du 16 décembre dernier, le Conseil Municipal a relevé d'environ 9%, en moyenne, les tarifs de l'eau à SAINT-PIEST : forfait abonnement annuel (part fixe) + part proportionnelle au m³ consommé.

Les tranches ont été révisées et notamment la 1^{ère} qui ira de 0 à 100 m³ (contre 72 m³ auparavant) et harmonisées avec la nouvelle redevance d'assainissement.

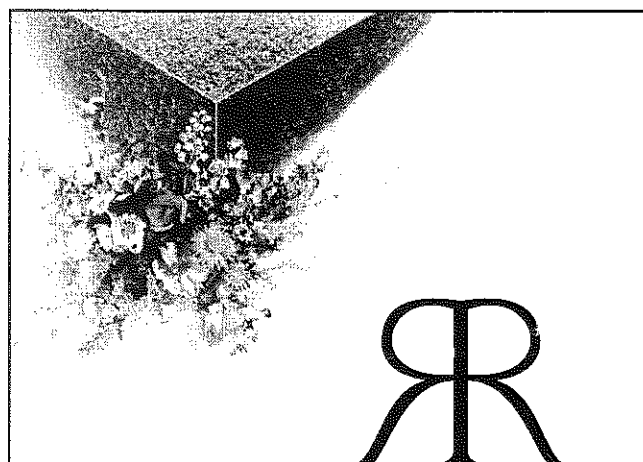
Les raisons de cette majoration :

- la prise en compte de l'incidence de travaux récents, tant communaux qu'intercommunaux (annuités liées au maillage avec VEYRAS,...),
- la nécessité de pratiquer désormais l'amortissement du réseau (nouveau budget M 49),
- celle d'équilibrer le service de l'eau par ses recettes (or, la recette escomptée en 1996 sera inférieure aux prévisions : saison plutôt pluvieuse...),

- la volonté d'améliorer progressivement la qualité du service (qualité de l'eau et de sa distribution,...),
- enfin, les tarifs n'avaient pas été révisés depuis deux ans (dernière majoration en décembre 1994 d'environ 10%).

Quelques exemples d'incidence en francs sur les factures à venir :

- pour 100 m³ consommés + 47 F (+ 7%)
- pour 150 m³ consommés + 93 F (+ 9%)
- pour 200 m³ consommés + 138 F (+ 10%)
- pour 300 m³ consommés + 229 F (+ 10%)



ROBLOT
POMPES FUNÈBRES
MARBRERIE

Hommage à ceux qu'on aime

7, rue A Chambouleyron 10 bis avenue de Bellande
07000 PRIVAS 07200 AUBENAS
Tél. 04 75 65 85 85 Tél. 04 75 35 16 86



Un organisme pour vous aider à résoudre vos problèmes de logement

04 75 64 63 09

Office Public d'Habitation à Loyer Modéré
du Département de l'Ardèche

37, avenue de Chomérac
B.P. 126
07001 PRIVAS CEDEX



Société des Transports G. BERNARD

Services réguliers : la Région Parisienne, toute la France et l'Europe.

TRANSPORTS RAPIDES • TOUS TONNAGES
TOUTES DIRECTIONS
AFFRETEMENT FRANCE - ETRANGER

Siège Social - Entrepôts et Bureaux :
Z.I. Le Lac - 07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 02 22 - Fax 04 75 64 80 39

Imprim'express

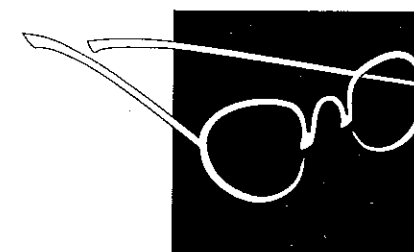
Toute la photocopie noire, couleur
L'infographie
L'imprimerie rapide...



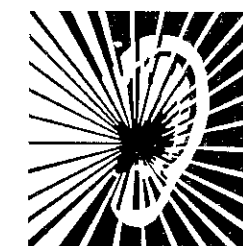
Photocopies de plans
Impression sur tee-shirt, puzzles, tapis souris...

Posters couleur jusqu'à 80 X 120 cm
d'après vos fichiers informatiques (panneau d'expo,...)

6, avenue de Chomérac
07000 PRIVAS - © 04 75 64 33 36 - Fax 04 75 64 79 31



Bochet



OPTIQUE - SURDITE
LENTILLES CORNEENNES

Jean Mazouiller - Jean Marget

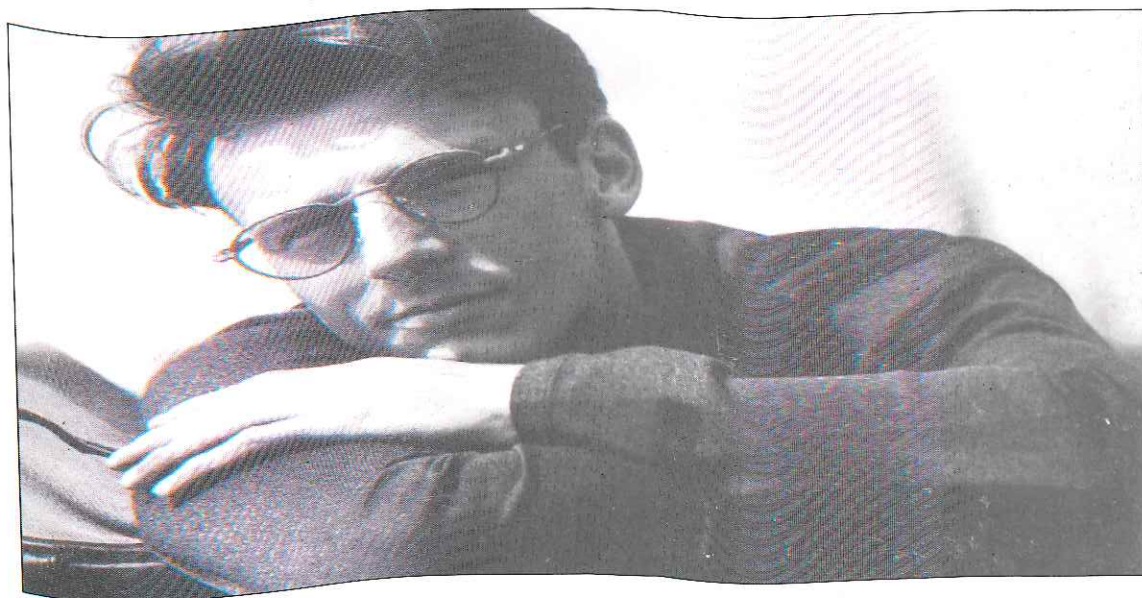
12 - 16, cours de l'Esplanade - 07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 11 65 - Fax 04 75 64 86 16

...vos yeux, **nous concili**ions :



la **b**eauté
avec
l'**a**cuité...

...charme
...vec
...cacité...



...e meilleur **r**ésultat
...avec le plus **juste** prix.

...rome et **Vincent FLÉCHON**

TILUX

...e la République
Tél. 75.64.24.24

à Privas

optiLook

6, Place de l'Hôtel de Ville
Tél. 75.65.87.47